



Laurent Schang : "Le chantier de l'après-conscription est loin d'être terminé".

Laurent Schang : " Le patrimoine militaire reste un atout maître pour nos territoires ! "

Originaire de Metz, Laurent Schang est un historien militaire reconnu qui ne perd jamais de vue les enjeux du présent puisqu'il est membre de la fonction publique d'État. Sa connaissance du passé comme sa familiarité avec les questions stratégiques font de lui un interlocuteur de choix pour qui s'intéresse à l'héritage patrimonial de la fonction militaire et au rôle qu'il peut jouer dans l'aménagement de nos territoires.

Dans l'entretien qu'il a accordé à Thierry Hory, président de SEBL Grand Est, Laurent Schang démontre que la perte d'emplois provoquée par la fin de la conscription, en 1996, n'est pas une fatalité pour peu qu'on sache profiter des opportunités nouvelles. Celles, structurelles, de la transition écologique qui permet, par exemple, d'utiliser certaines emprises foncières pour développer la production d'énergie solaire ; mais aussi celles, conjoncturelles, ouvertes par la crise ukrainienne et le retour des tensions géostratégiques en Europe, à l'origine de la dernière Loi de programmation militaire (LPM) qui prévoit, à l'horizon 2030, de porter à 275 000 l'effectif de nos armées, sans compter 105 000 réservistes en 2035. "Autant de monde, souligne-t-il, qu'il va falloir loger, approvisionner, équiper".

Depuis l'offensive russe sur l'Ukraine en février 2022, la guerre a fait un retour fracassant en Europe. Historien militaire, en vous plongeant dans l'étude du passé, quel regard jetez-vous sur le rôle des infrastructures militaires quant à l'organisation et la structuration des territoires ?

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'implantation des infrastructures militaires s'est toujours décidée en fonction de considérations géographiques et politiques, pour mieux quadriller le territoire et contrôler ses accès terrestres et maritimes. Les fortifications parisiennes et la ceinture de forts qui les entourait (les "camps sous Paris", érigés à partir de 1840) trouvent ainsi leur justification dans le

poids que revêtait la capitale française sur le plan politique, à une époque où le mot décentralisation n'existait même pas dans le dictionnaire. De même, le paysage urbain s'est souvent vu remodelé dans les régions frontalières pour des raisons stratégiques. L'ennemi était alors à nos portes : allemand aux XVIIe et XVIIIe siècles, puis de 1871 à 1940 ; soviétique après 1945. Le quart nord-est de la France a par conséquent accueilli pendant plus d'un siècle le gros des forces armées. Ce qui a donné les villes de garnison, avec leur architecture si spécifique, dont bon nombre d'édifices encore debout portent témoignage. La guerre évoluant, les armées ont aussi dû s'adapter pour répondre aux formes sans cesse renouvelées du combat, que ce soit

Concevoir l'aménagement du territoire avec comme perspective le développement économique, en usant du formidable levier de l'intelligence territoriale - l'intelligence économique appliquée aux territoires - tel est l'objectif stratégique que se fixe aujourd'hui SEBL Grand Est.

Dans cet esprit, la lettre INTEREST - L'Intelligence territoriale Grand Est - a vocation à être une plate-forme de réflexion où des experts de premier plan, issus d'horizons différents, livrent leurs analyses et proposent des pistes d'action pour optimiser les ressources de notre région. Plus que jamais, il s'agit d'approfondir notre réflexion, de créer de nouveaux réseaux, d'être agiles et proactifs dans une démarche stratégique sur le long terme...

Dans la guerre économique planétaire, l'enracinement local et la mise en valeur des identités comme des ressources constituent des critères différenciants et positifs, à même d'optimiser nos atouts vis-à-vis de nos partenaires, sur nos territoires comme à l'international.

La reconversion des bâtiments et des infrastructures militaires dans le cadre des actions d'aménagement du territoire ne pourra aller qu'en s'amplifiant.

par la création de camps d'entraînement (pour l'artillerie, les chars), de bases navales sur les façades maritimes, ou de bases aériennes. Et elles continuent de le faire aujourd'hui.

Concentration et optimisation géographiques d'un côté, dispersion de l'autre : dans un souci identique, l'industrie de l'armement fut au contraire implantée le plus à l'écart possible des frontières, pour éviter qu'elle ne soit menacée en cas de conflit. Les dénominations des manufactures d'armes françaises sont là pour le prouver : le S de Saint-Etienne pour MAS, le T de Tarbes pour MAT, le C de Châtellerauld pour MAC. Aujourd'hui fermés, tous ces arsenaux avaient été installés dans le centre et le sud-ouest de la France pour plus de sécurité. Comme la plupart des écoles militaires, du reste.

Dans un autre contexte, citons encore les unités stationnées hors de métropole, qui furent rapatriées dans le sud, le sud-ouest (Légion étrangère, régiments parachutistes) et l'ouest de la France (troupes de marine), une fois la décolonisation terminée.

La fin de la Guerre froide, en 1990, va rebattre du tout au tout les cartes. La menace principale ayant disparu à l'Est, l'État entreprend de redéfinir son outil militaire (le "plan Armées 2000"), ce qui passe par la réduction de son format. En résulteront la suspension de la conscription en 1996, et la professionnalisation des armées, complète en 2002. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 720 000 hommes en 1962, 240 000 en 1996. Fermetures, réorganisations et transferts d'unités vont se poursuivre tout au long des années 2000 et 2010, avec une baisse de 20 % de ses effectifs entre 2010 et 2020. Un redimensionnement synonyme bien entendu de désengagement territorial massif des armées, dont les conséquences économiques et démographiques seront douloureuses pour les régions à forte présence militaire.

De ce point de vue, et vous faites bien d'évoquer la guerre en Ukraine, les années 2020 pourraient quelque peu inverser la tendance. Sans parler d'embellie, terme inapproprié en la circonstance, la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 prévoit en effet un accroissement des effectifs de 6000 postes, avec un objectif fixé à 275 000 personnels à l'horizon 2030, et 105 000 réservistes en 2035. Autant de monde qu'il va falloir loger, approvisionner, équiper. Pour mémoire, la Défense emploie aujourd'hui près de 300 000 militaires et civils.

Vous êtes originaire de Metz et vivez à Nancy. Vous avez beaucoup écrit sur l'histoire des armées en Lorraine, Alsace, Suisse, sans oublier un livre consacré à la chute de Charles le Téméraire devant Nancy en janvier 1477, événement qui eut des conséquences considérables en Europe. En matière d'aménagement du territoire, quel rôle ont joué les batailles plus près de nous (1870, 1914-1918, 1939-1945) dans la construction de ce qui est aujourd'hui le Grand Est ?

La Région Grand Est étant une entité administrative de facture récente, le lien ne me paraît pas évident. Je dirais qu'elles ont surtout laissé des marques profondes, des cicatrices, mais aussi des bijoux architecturaux. Le classement à l'UNESCO du quartier impérial allemand de Metz le prouve. Dans un autre genre, la ligne Maginot en est un aussi, qui attire toujours autant de visiteurs chaque année. Les ouvrages du système Séré de Rivières sont moins connus, comme ceux de la Moselstellung autour de Metz et de Thionville ou le fort de Mützic en Alsace, ils n'en sont pas moins intéressants pour comprendre le pourquoi de notre singularité. Les grandes batailles qui ont eu lieu sur notre sol, de 1870 à 1944, furent livrées parce que la Lorraine (c'est surtout d'elle qu'il s'agit) formait un tampon historique, toujours disputé, entre la France et l'Allemagne. À quatre reprises en moins d'un siècle, leur issue a restructuré notre espace, deux fois à l'avantage des Allemands (1871, 1940), deux fois à celui des Français (1918, 1945). Le musée Guerre et paix de Novion-Porcien, dans le département des Ardennes, musée des trois guerres, retrace ces événements avec une grande pédagogie. Multiples, les conséquences sur l'aménagement du territoire sont allées de la transformation des paysages (fortifications, ligne de front, champs de bataille, nécropoles militaires) au redécoupage, en 1918, des anciens départements de la Meurthe et de la Moselle. De fait, l'empreinte militaire reste aujourd'hui encore très visible. Monuments, musées et sites militaires y abondent, pour le bonheur de l'économie locale (citadelle de Bitche, musée de Gravelotte, Verdun...). *A contrario*, si les touristes ont remplacé les soldats en dehors des cérémonies de commémoration, l'image assez négative des "provinces de l'Est", région de casernes et de blockhaus, demeure.

En France, une dimension humaine a longtemps été capitale dans les rapports

entre monde militaire et monde civil, à savoir la conscription. Car les garnisons irriguaient les territoires et contribuaient à leurs richesses, constat qui est patent dans le Grand Est. Quels enseignements en tirez-vous dès lors que le service national a été aboli ?

Que le chantier de l'après-conscription est loin d'être terminé. La professionnalisation des armées, en supprimant régiments et unités de soutien, a entraîné la perte de centaines d'emplois, dans des régions où le contexte économique était déjà dégradé par la mauvaise santé de notre industrie. Les services publics et le commerce local en ont également souffert par contrecoup. Le ministère des Armées l'a bien compris en passant, en 2009, d'une politique d'accompagnement financier des bassins d'emplois touchés par ce reflux à une politique de revitalisation des sites de défense. Sans surprise, la majorité de ces aides concerne les départements de la Région Grand Est et le bassin parisien. Les contrats de redynamisation de site de Défense (CRSD) signés avec Metz (clôturé en 2015) et Châlons-en-Champagne ont ainsi permis à ces villes de bénéficier d'aides publiques du ministère des Armées et du ministère de la Cohésion des territoires pour la reconversion de leurs parcs fonciers et immobiliers. L'installation sur ces sites de laboratoires, de pôles de compétences et d'entreprises à haute valeur ajoutée devrait donner *in fine* une attractivité nouvelle aux territoires signataires. Ce serait un juste retour des choses.

SEBL Grand Est a conduit à plusieurs reprises au cours de son histoire, des opérations de réhabilitation du patrimoine militaire régional, tels que la réhabilitation des forts de Vaux et de Douaumont. À l'avenir, quelle place doit avoir, selon vous, la question de la reconversion des bâtiments et infrastructures militaires dans les actions d'aménagement du territoire ?

Elle n'ira qu'en s'amplifiant. J'ai vérifié : en 2022, les "emprises foncières du domaine militaire" s'élevaient encore à 275 000 hectares, ce qui en faisait, et en fait sans doute encore, le premier occupant du domaine public de l'État. S'agissant du patrimoine bâti, il possède souvent une forte dimension historique et culturelle (vous citez les forts de Vaux et de Douaumont), que le ministère des Armées s'efforce d'entretenir et de valoriser avec l'aide de différents acteurs, locaux ou nationaux.



L'analyse du Président de SEBL Grand Est Un patrimoine porteur d'avenir

Si chacun a le droit de regretter le "temps béni" où notre région prospérait grâce à ses villes de garnison - en partie seulement, n'oublions pas la sidérurgie ! - gardons tout de même en mémoire l'envers de cette légende dorée : la guerre, toujours recommencée, avec son cortège de pertes humaines et d'effroyables destructions. D'où l'intérêt de la vision à la fois historique et tournée vers l'avenir que développe notre invité, fin connaisseur du passé militaire français en général et de celui de nos territoires en particulier. En un mot comme en cent, Laurent Schang nous démontre avec brio qu'on aurait tort de tirer un trait définitif sur une tradition séculaire qui, à bien des égards, reste un facteur de dynamisme... À condition de savoir l'adapter aux besoins d'aujourd'hui. Certes, la fin de la conscription et la réduction du format de nos armées de 720 000 à 240 000 hommes en l'espace d'un demi-siècle ont laissé un vide dans nos infrastructures et provoqué une baisse d'activité économique qui sont loin d'avoir été compensés et constituent un défi de taille pour les élus et les aménageurs. Mais comme le rappelle Laurent Schang, nos voisins, allemands en particulier, ont été les premiers à le relever quand, en même temps qu'elle recouvrait son unité, la République fédérale a vu les troupes étrangères stationnées sur son territoire, évacuer leurs bases (comme la France, la Grande-Bretagne ou la Russie) ou réduire leurs implantations (comme les États-Unis). Même si, chez nous, les efforts de l'État et des collectivités locales doivent être amplifiés, nous aurions tort de sous-estimer nos propres réalisations, qu'il s'agisse de la mise en valeur touristique du patrimoine militaire, de la reconversion de ses emprises foncières (275 000 ha) dans le cadre de la politique du logement ou de l'immense chantier de la transition énergétique. Sans parler du retour en force des tensions géopolitiques qui, en rappelant à tous que baisser la garde n'est pas le meilleur moyen de conserver la paix, font entrer l'univers de la défense dans une nouvelle phase d'expansion.

Thierry HORY

Laurent Schang nous rappelle que la fonction militaire reste un facteur de dynamisme à condition de l'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

Ce patrimoine est une composante essentielle du tourisme historique, dit "de mémoire", qui participe pour beaucoup à la vitalité économique des territoires – on le verra encore cet été, dans la foulée des commémorations du quatre-vingtième anniversaire du débarquement de Normandie. À côté, il y a les domaines dont le ministère des Armées souhaite se dessaisir. En France, vous êtes bien placés pour le savoir, la loi autorise depuis septembre 2009 la cession à l'euro symbolique des infrastructures reconnues inutiles par le ministère des Armées. Un dispositif qui s'adresse en particulier aux agglomérations les plus éprouvées par les fermetures de sites. Le problème avec ces transferts, c'est qu'ils nécessitent souvent des moyens financiers importants, alors même que leur potentiel de réemploi est très variable. Le coût de leur réhabilitation impose l'intervention de l'État, lequel n'a pas toujours les moyens. Une autre difficulté est que pour convaincre les collectivités locales et attirer les investisseurs privés, il faut que les projets soient à la fois créateurs d'emplois et rentables. Il y en a : le plan "Place au soleil" lancé par le ministère de la Transition écologique en 2018, partenariat avec les collectivités territoriales et les fournisseurs d'énergie, en est un bon exemple. Le ministère des Armées a ainsi cédé ou mis à disposition plusieurs de ses terrains pour y installer des champs de panneaux photovoltaïques. La base aérienne 136 de Toul-Rosières avait d'ailleurs précédé ce plan, EDF ayant planté des panneaux sur ses anciennes pistes dès 2011. Toujours en Lorraine, à Pont-Saint-Vincent, le fort Pélissier, devenu Fort Aventure, est un autre exemple de reconversion réussie.

En matière d'habitat, nos voisins allemands ont une longueur d'avance sur nous. Avec le retrait des FFA (les Forces françaises en Allemagne) dans les années 1990, les Allemands ont hérité de tout un complexe de casernes désormais vides, à Fribourg, Landau, Baden-Baden. Ils se les sont réappropriés en les réhabilitant en résidences innovantes (énergies renouvelables, espaces verts). Les urbanistes s'en sont donnés à cœur joie. Les promoteurs de la caserne Desvallières, à Metz, auraient tout intérêt à s'en inspirer.

La guerre est souvent le moment où surgissent des innovations techniques, lesquelles sont ensuite déclinées à des fins civiles et positives. Pouvez-vous nous en donner des exemples en lien avec l'aménagement des territoires ?

Les ingénieurs militaires ont longtemps été des pionniers en matière d'aménagement du territoire. C'est moins

vrai aujourd'hui, pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer, mais cela pourrait le redevenir. Au vu des vicissitudes de l'histoire, on conçoit que les militaires aient tenu à penser, voire repenser, les espaces qu'ils avaient à défendre. En France, un nom vient tout de suite à l'esprit dans ce domaine : celui de Vauban. Vauban est le premier à avoir théorisé un système de places fortes construites en réseau hiérarchisé. La lettre qu'il écrit à Louis XIV en 1672, dans laquelle il lui expose son projet de transformer le royaume en "pré carré", pose les bases du système défensif français jusqu'au milieu du XIXe siècle. Dorénavant, les places fortifiées ne seront plus pensées isolément, mais comme autant de points reliés entre eux par les lignes que forment les voies de communication, terrestre et fluviale. Les successeurs de Vauban vont continuer à redessiner les axes de circulation sur ce principe. Envisagés à des fins d'abord militaires, ces plans d'aménagement favorisèrent souvent le développement économique des territoires concernés, par l'amélioration du réseau routier, la canalisation des rivières, le drainage des sols (qui permet d'assainir des régions entières), la construction de ponts, la surélévation des digues, le percement de canaux, etc. Ils donnèrent aussi une impulsion décisive à la cartographie. Nos modernes cartes IGN en sont les descendantes directes.

Un autre exemple qui me vient, plus directement urbanistique, est celui des propositions faites par les militaires durant l'entre-deux-guerres pour le réaménagement des villes, afin de répondre à la nouvelle menace que constituait l'aviation de bombardement. Plusieurs projets furent étudiés. Avec le recul, celui du futur général Vauthier prend un aspect quasi prophétique. Vauthier suggérait la dispersion et l'élévation des immeubles, la solidification des édifices par l'emploi du béton et l'usage de matériaux incombustibles, ainsi que la généralisation de rues élargies, au tracé régulier, pour éviter la propagation des incendies et maintenir la circulation en cas d'effondrement.

Dans le même ordre d'idées, Vauthier préconisait la séparation des quartiers administratifs, industriels et d'habitation. Il se trouve que Vauthier était en relation étroite avec l'architecte Le Corbusier, lequel s'appuyait sur le même argument du danger aérien pour promouvoir son modèle de "cité radieuse". Chacun pense ce qu'il veut du résultat. Le fait est que la modernisation des villes à partir des années cinquante, si elle s'inspire de la "ville verticale" imaginée par Le Corbusier pour "rendre les gens heureux", répondait aussi à des motifs militaires.

Biographie

Laurent Schang est né à Metz en 1974. Diplômé de l'Université de Lorraine en lettres modernes et en administration publique, il vit aujourd'hui à Nancy, où il occupe un poste de cadre dans la fonction publique d'État. Collaborateur de plusieurs magazines, dont *La nouvelle revue Lorraine*, Laurent Schang s'est très tôt orienté vers les questions de tactique et de stratégie et, plus généralement, vers toutes celles ayant trait à l'histoire militaire.

Ses racines lorraines (germanophones côté paternel, romanophones côté maternel) et le fait d'avoir eu deux grands-pères sous-officiers d'active, l'un dans les tirailleurs marocains de Toul, l'autre dans les troupes de forteresse stationnées en Moselle (ouvrage du Simserhof), le prédisposaient à se focaliser sur la Lorraine à travers les guerres. À ce jour, Laurent Schang a publié une dizaine de livres. Le dernier en date : *Charles le Téméraire et les Suisses*, aux Éditions InFolio (2022). Il travaille actuellement sur une nouvelle biographie.

Laurent Schang dirige aussi une maison d'édition associative, Le Polémarque, qui, comme son nom l'indique, est spécialisée dans les thèmes liés à la défense et à l'histoire militaire. La Suisse et le *Reichsland Elsass-Lothringen* sont deux autres de ses sujets de prédilection, sur lesquels il a publié bon nombre d'articles. Son principal loisir restant la découverte des champs de bataille et des musées militaires présents aux quatre coins du continent européen.



Charles le Téméraire
et les Suisses
Laurent Schang

Inreuo Presto

INTEREST

L'intelligence territoriale Grand Est
Une publication de SEBL Grand Est
Directeur de publication :
Jérôme Barrier
ISSN 2650-3808

Contact : Louis-Guillaume Treillou
INTEREST - SEBL Grand Est
48 place Mazelles, 57 000 Metz

+33(0)3 87 39 78 00

interest@sebl.fr

www.sebl.fr